

Veillez remplir
les 2 pages du
formulaire et le
signer

REEMPLIR ET IMPRIMER

DEMANDE DE PERMIS

(mise à jour le 20 septembre 2010)

**ABATTAGE D'ARBRES ou
COUPE FORESTIÈRE**

*Coût du permis
30 \$ (abattage) ou 100 \$ (coupe)*

À l'usage de la municipalité

Demande No. :

No. de matricule :

Permis No. :

Zone : Secteur d'inspection : P.I.A. :

NOM DU PROPRIÉTAIRE :

ADRESSE DES TRAVAUX :

ADRESSE POSTALE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Nom de l'entrepreneur :

Adresse :

Téléphone :

ABATTAGE D'ARBRES À DES FINS PERSONNELLES (de 10 à 30 arbres)

Est considéré un arbre, si son diamètre est plus de 5 cm à hauteur de poitrine.

Description des arbres comprenant le nombre, le type d'essence ainsi que leurs dimensions :

.....
.....
.....

Raisons justifiant l'abattage d'arbres :

- Les arbres sont morts
- Les arbres présentent un danger pour la sécurité
- Les arbres causent des dommages
- Les arbres représentent une nuisance pour la croissance des autres arbres

Vous devez fournir avec la demande les documents et renseignements suivants :

- Plan à l'échelle montrant la localisation des arbres à abattre;
- Identification sur le site des arbres à l'aide de rubans;
- Procuration signée par le propriétaire permettant au demandeur de signer le permis, s'il y a lieu.

DÉBUT DES TRAVAUX :

FIN DES TRAVAUX :

1881, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard
(Québec) J0T 2B0

Téléphone :
(819) 327-2044
(450) 227-2061
poste 227

Télécopieur :
(819) 327-2282

COUPE FORESTIÈRE DE PLUS DE 30 ARBRES OU À DES FINS COMMERCIALES

Vous devez fournir avec la demande les documents et renseignements suivants :

- Un plan d'aménagement forestier (P.A.F.) préparé et signé par un ingénieur forestier, comprenant :
 - ✓ Un plan d'identification cadastrale, montrant le contour du boisé, les peuplements forestiers, le chemin forestier montrant les courbes de niveau, l'aire d'empilement, les lacs, cours d'eau ou milieux humides ainsi que les traverses des cours d'eau, s'il y a lieu;
- Une prescription sylvicole préparée et signée par un ingénieur forestier, comprenant :
 - ✓ Les motifs justifiant la coupe, le type de coupe préconisé et le prélèvement en pourcentage du volume;
- Le type de machinerie utilisé :
- Les dates prévues du début et de la fin des travaux.....;
- Le martelage de chaque arbre à abattre;
- Le dépôt de 2 000 \$ devant être utilisé pour la surveillance des travaux par un ingénieur forestier choisi par la municipalité;
- Procuration signée par le propriétaire permettant au demandeur de signer le permis, s'il y a lieu.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter notre site Web à www.stadolphedhoward.qc.ca ou vous adresser à notre service de l'urbanisme et de l'environnement.

- ✦ Est-ce un terrain riverain à un lac? OUI NON
ou situé à l'intérieur d'une aire de sommet de montagne?
Si oui, indiquer sur le plan d'implantation ou certificat.
- ✦ Est-ce un terrain riverain à un cours d'eau? OUI NON PERMANENT INTERMITTENT
- ✦ Est-ce un terrain riverain à un milieu humide? OUI NON
- ✦ Est-ce un lot desservi par le réseau d'égout? OUI NON
- ✦ Est-ce un lot desservi par le réseau d'aqueduc? OUI NON
- ✦ Est-ce un lot adjacent à une rue publique ou privée? OUI NON
- ✦ Est-ce que les taxes municipales ont été payées à ce jour? OUI NON
Si non, quel est le montant des arrérages?\$

Signature

Date

Reçu par